

L'ÉTOILE DU NORD

AGRICULTURE, ORGANISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

ALBERT GERVAIS.
Propriétaire et administrateur.

Téléphone No. 43.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

BUREAU ET ATELIER :
25 Rue Mansue.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES
Première insertion par li-
gne, 100 mots, 100 mots
inscriptions subséquentes à
100 mots.
Les annonces à long
terme seront publiées à
des conditions avan-
tageuses.
Pour pouvoir discon-
tinuer de recevoir le jour-
nal, il faut donner un
avis d'au moins quinze
jours avant l'expiration de
son abonnement et avoir
payé tous les arriérés.

ABONNEMENTS
CANADA ET ÉTRANGER
Un an par avance, 750
Six mois " 400
Trois mois " 250
Dans un rayon de qua-
rante milles " 100
Six mois " 250
L'abonnement date du
1er et du 15 de chaque
mois. Tout arriéré com-
mencé se paie en entier.

17ÈME ANNÉE

JOLIETTE, JEUDI 29 NOVEMBRE 1900

No 18

Un Manifeste de l'Hon. M. Flynn

LE CHEF DE L'OPPOSITION TRAITE
LE CÔTÉ CONSTITUTIONNEL DE LA
SITUATION ACTUELLE. BLÂME SE-
VEREMENT LE CABINET D'AVOIR
DISSOUT L'ASSEMBLÉE LÉGISLA-
TIVE ET FAIT UN APPEL AU PEU-
PLE EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE
PROVINCIALE.

IL CITE TODD ET SIR WIL-
FRID LAURIER POUR COM-
BATTRE LE MINISTÈRE
PARLÉMENTAIRE

Aux électeurs de la province de
Québec,
Messieurs.

Le 14 novembre courant, il a
plu à Son Honneur le lieutenant
gouverneur, d'après l'avis de son
conseil exécutif, de dissoudre l'As-
semblée législative et de vous in-
viter à choisir de nouveaux repré-
sentants. La pré-entation des can-
didats devant se faire le 30 novem-
bre, et la votation le 7 décembre,
sauf pour les districts de Gaspé,
Chicoutimi-Saguenay, et des îles
de la Madeleine. Il est à remarquer
que le bref porte la date du 15 no-
vembre, et que le délai accordé de-
puis cette date pour faire les élec-
tions, est précisément trois semai-
nes.

La question que je pose, et que
nous nous posons tous est celle-ci :
Pourquoi cette dissolution de l'As-
semblée législative en ce moment ?
Aucune cause constitutionnelle
n'est invoquée. Il est vrai qu'un
journal prétend que le premier mi-
nistre veut appliquer le principe
démocratique en faisant ratifier
par le peuple le choix qui a été
fait de sa personne comme premier
avisé de la Couronne. C'est une
théorie nouvelle. Jusqu'à présent,
nous avons cru que le Parlement
était, et devait être, l'étoile polaire
du gouvernement, et qu'il repré-
sentait le peuple. Est-ce que, par
hasard, le gouvernement se serait
imaginé qu'il n'avait pas la confi-
ance des représentants du peu-
ple ?

Aucune question nouvelle, nul
programme nouveau ne sont sou-
mis à l'électorat. La vérité est que
le gouvernement veut faire béné-
ficier le parti qu'il représente, du
vote donné le 7 novembre dernier
en faveur de sir Wilfrid Laurier ;
en d'autres termes, peu soucieux
de faire une lutte purement sur le
mérite des questions provinciales,
il cherche à tirer profit, pour son
compte personnel de la vague po-
pulaire qui vient de porter au pou-
voir sir Wilfrid Laurier.

Or, rien de plus irrégulier et de
plus inconstitutionnel qu'une dis-
solution faite pour une semblable
raison.

Tous les auteurs sur le droit
constitutionnel, s'accordent sur ce
point. Il est inutile de les citer,
toutefois, il est bon d'attirer l'atten-
tion du public sur les graves con-
séquences qui résultent d'une fau-
sive application de la théorie consti-
tutionnelle en pareille matière.

Todd, dans son ouvrage *Parliamentary Government in the British Colonies*, nous dit (p. 526) : " From the serious consequences which may follow the administration of this prerogative, it is manifest that it should be resorted to with great caution and forbearance. Frequent, unnecessary and abrupt dissolution of Parliament inevitably tend to 'blunt the edge of a great instrument, given to the Crown for its protection,' and whenever they have occurred, they have been fraught with danger to the commonwealth. Et, plus loin (p. 542) : " For it is not a legitimate use of the prerogative of dissolution to resort to it when there is no important political question upon which contending parties are direct and at issue, and merely in order to maintain in power the particular ministers who are in office at the time. "

Une autre autorité, " Hearn, *Government of England*", (p. 156) dit : " Again where no political question is at issue, but the objects merely the advantage of a particular party, there is no proper case for a dissolution : ce qui peut se traduire comme suit : " De plus, quand il n'y a pas de questions politiques en jeu, et que le but est simplement l'avantage d'un parti, il n'y a pas de cause légitime de dissolution. "

Une autre autorité, " Hearn, *Government of England*", (p. 156) dit : " Again where no political question is at issue, but the objects merely the advantage of a particular party, there is no proper case for a dissolution : ce qui peut se traduire comme suit : " De plus, quand il n'y a pas de questions politiques en jeu, et que le but est simplement l'avantage d'un parti, il n'y a pas de cause légitime de dissolution. "

A nos yeux, le véritable motif de cette dissolution, c'est de tirer parti du vote que cette province vient de donner à sir Wilfrid Laurier, et l'on me permettra de signaler ici combien cet acte est dangereux et regrettable, cette tendance qui consiste, pour me servir de l'expression d'un illustre penseur et écrivain, " à remettre son sort entre les mains d'un homme, en désertant le culte des principes. " Sans doute, cela peut servir l'intérêt momentané d'un parti, mais les conséquences pour le pays n'en sont pas moins graves.

Cette dissolution est, non seule-
ment irrégulière et inconstitution-
nelle, mais elle est injuste, d'abord
pour les députés à qui vous avez
confié un mandat pour cinq an-
nées, lequel mandat n'aurait dû
naturellement expirer que dans 18
mois ; mais elle est aussi et surtout
injuste à l'égard du peuple, qui de-
vra payer le coût de ces élections
générales, soit, dans les circon-
stances actuelles, au moins \$75,000
et probablement \$100,000, sans y
inclure les dépenses qui résultent,
pour chaque citoyen, d'une élec-
tion générale, et des autres incon-
venients qui s'y rattachent.

De plus, la saison choisie est la
plus désavantageuse de l'année. Le
gouvernement n'a en aucun sou-
ci de la commodité du public ; au
contraire, l'on dirait même qu'il
s'est plu à rendre cet appel au peu-
ple le plus intempestif possible,
alors qu'une lutte de plusieurs se-
maines vient à peine de finir.

Pourquoi le gouvernement n'a-
t-il pas attendu une saison plus
propice ? Pourquoi n'a-t-il pas
convocqué les Chambres, et, après
une session, s'il avait eu un motif
légitime de le faire, fixer un temps
convenable pour cette élection ?

Le gouvernement ne peut avoir
d'autre but en agissant de cette
manière et en décrétant un temps
aussi limité, que de prévenir toute
discussion devant les électeurs, et
même (on peut du moins le pré-
sumer dans les circonstances) son in-
tention est, s'il réussit à surpren-
dre l'électorat, de détruire toute
opposition à l'Assemblée législa-
tive.

Il prétend vouloir faire approu-
ver par le peuple ses actes admi-
nistratifs, et, chose étonnante, il
prend les moyens de ne pas per-
mettre l'examen et la critique de
ces actes, puisque les comptes pu-
blics pour l'année finissant le 30
juin 1900 ne sont pas encore pu-
bliés, et ne sont pas à la disposition
des députés et du public. Il pré-
tendra sans doute, le gouverne-
ment, qu'il a un surplus, mais
comment contrôler cette assertion
puisque nous n'avons pas à notre
disposition les comptes publics, qui
constituent sur ce point la seule
preuve authentique ?

Comment le gouvernement pour-
rait-il aussi rendre compte au peu-
ple de cette province de son admi-
nistration ; car pour rendre com-
pte il faut des pièces justificatives,
et le gouvernement ne les a pas, et
il ne saurait en conséquence les pro-
duire. C'est là un mode de procé-
der que tout homme, possédant la
notion des affaires, est en droit de
condamner.

Une conséquence qui découle
nécessairement de l'action du gou-
vernement, est l'amoindrissement
de notre législature, et, à courte
échéance, la destruction même du
principe fédératif. La législature
de Québec devient ainsi l'accessoire
d'Ottawa, et cette législature de
Québec que les Pères de la Confé-
dération ont voulu si fièrement in-
dépendante, se trouve en réalité,
convertie en une simple succursale
du pouvoir central.

Le peuple de cette province se
posera sans doute la question :
" Que devient dans ces circonstan-
ces, l'autonomie provinciale. "

J'invoque ici l'autorité de Sir
Wilfrid Laurier qui, le 24 novem-
bre 1871, à l'Assemblée législative
à Québec, disait (voir Recueil
de ses Discours par U. Barthe, p.
15) : " Dans le domaine respectif
de leurs attributions, les législa-
tures, tant locale que fédérale, sont
souveraines et indépendantes les
unes des autres. "

" Or, pour que le système fédé-
ratif ne soit pas un vain mot,
pour qu'il puisse produire les

" résultats qu'il est appelé à pro-
duire, il faut que les législatures
le soient, non pas seulement de
droit, mais de fait ; il faut sur-
tout que la législature locale soit
complètement à l'abri de tout
contrôle de la législature fédé-
rale. Si de près ou de loin, la lé-
gislation fédérale exerce le moindre
contrôle sur la législature
locale, alors ce n'est plus l'union
fédérative que vous avez ; vous
avez l'union législative sous la
forme fédérative. Si vous ou-
vrez les portes aux membres de
la législature fédérale, vous ad-
mettez par le fait même le con-
trôle de cette Chambre, par la
législature fédérale, et alors, com-
me je vous l'ai dit, vous détruisez
l'union fédérative, dont, à la vé-
rité, vous retenez bien la forme,
mais dont vous n'avez plus la
" substance. "

Laurier proclame donc que par
l'intervention fédérale nous aurons
en réalité l'union législative sous
la forme fédérative. Eh bien !
MM. les électeurs, il semblerait que
ses appréhensions se réalisent plai-
nement aujourd'hui ; et cela, grâce
à la conduite inouïe du gouver-
nement de Québec.

Si par suite de cette tactique in-
juste, déloyale et inconstitution-
nelle, le gouvernement réussissait
à détruire la liberté de discussion,
tant au Parlement qu'en dehors du
Parlement, il réussissait à étouf-
fer, pour ainsi dire, la voix de l'é-
lectorat, notre législature offrirait
l'exemple unique dans les
pays régis par les principes de la
constitution anglaise, d'une Cham-
bre sans opposition, c'est-à-dire sans
critique et sans légitimes contra-
dictaires du gouvernement. Il
s'ensuivrait alors un état de choses
qui ne vaudrait guère mieux
que l'anarchie.

J'ai suivi attentivement depuis
plus de 22 ans que je suis député, les
actes de notre Législature et j'affir-
me sans crainte de contradiction,
qu'une opposition est essentielle
à toute bonne législature et à
tout bon gouvernement, et spécia-
lement en cette province.

Que l'on ne prétende pas que,
parce qu'en notre qualité de ci-
toyens et d'électeurs, nous avons
jugé à propos de discuter les actes
du gouvernement Laurier, que nous
devons maintenant être passés au
crible fédéral, car nous n'a-
vons fait qu'exercer notre droit de
citoyens et d'électeurs, tout en
nous souvenant de l'intervention
active en 1897 du gouvernement
fédéral et de ses partisans, dans le
but de nous enlever le pouvoir à
Québec.

Du reste, l'on sait que j'ai tou-
jours proclamé le principe de la
séparation et de l'indépendance
des législatures provinciales du
pouvoir central, et il est bien re-
grettable pour cette province que
cette politique n'est pas prévalue
dans ce cas-ci.

Non, Messieurs, nous ne pou-
vons nous empêcher de voir dans
l'acte du gouvernement, non seule-
ment un procédé irrégulier, in-
constitutionnel, injuste et subver-
sif des institutions provinciales,
mais de plus l'indice certain
d'une très grande faiblesse morale,
la preuve qu'il redoute toute op-
position. Pourquoi, en effet, le
gouvernement se hâte-t-il de dis-
soudre le Parlement ? Pourquoi
n'a-t-il pas convoqué les Chambres
et permis aux représentants du
peuple d'examiner sa conduite à
l'aide des comptes publics, des do-
cuments officiels ? A-t-il quelque
chose à cacher ? Sinon, pourquoi
cette précipitation ?

Comme conséquence, nous qui
avons siégé du côté de la gauche
depuis 3 ans, sommes placés dans
une position absolument inégale
dans la présente lutte ; le gou-
vernement voulant engager le com-
bat sous les auspices de Sir Wil-
frid Laurier au lieu d'appeler le
peuple à le juger d'après ses pro-
pres actes, et le gouvernement, de
plus, ne nous permettant même
pas de nous servir des armes que
la constitution nous reconnaît.

Nous sommes par là même privés
des avantages du " British Fair
Play ", cette prérogative pourtant
si indéniable et si chère à tout su-
jet britannique.

Néanmoins, nous conservons
l'espoir que le peuple de cette pro-
vince comprendra que l'on veut

lui escamoter un verdict par un
vil tricot électoral, puis, grâce à ce
verdict, se maintenir au pouvoir
pendant 5 années, en étouffant
toute discussion en dehors du Par-
lement pour le moment, et après
l'élection, au sein du Parlement.

L'heure est solennelle et grave,
et tous les esprits le proclament dé-
jà, sans distinction de partis, et
tous cherchent la solution au pro-
blème : Comment remédier à cet
état de choses ?

Un général Français s'écriait un
jour : " Français, souvenez-vous
que quand les peuples sont menacés
de périr, ils ne sont jamais sau-
vés que par le dévouement et le
sacrifice. " Canadiens, vous dirai-
je, quelles que soient votre origine
et votre religion, quelle qu'ait été
jusqu'ici votre allégeance politi-
que, souvenez-vous que les institu-
tions et les libertés populaires dont
vous jouissez, et qui vous ont été
conquises au prix des plus grands
sacrifices, sont menacées de périr,
et qu'elles ne seront jamais sau-
vées que par le dévouement et le
sacrifice. Unissons nous donc dans
cette pensée commune de véritable
patriotisme.

Je fais appel à tous les hommes
de cœur, à tous les vrais patriotes,
et je leur demande de protester so-
lennellement et énergiquement
contre la conduite insidieuse du
gouvernement, qui menace de fai-
re sombrer le navire de l'Etat.

Peuple de la province de Qué-
bec, votre sort est entre vos mains ;
à vous de décider, mais avant de
le faire, réfléchissez sérieusement.
Nous protestons pour notre part
de toutes nos forces contre la con-
duite du gouvernement, et deman-
dons au peuple de le condamner
pour cet odieux attentat à nos li-
bertés constitutionnelles.

J'ai l'honneur de me soucrire,
Votre très humble et dévoué,
E. J. FLYNN,
Chef de l'opposition.
Québec, ce 20 novembre 1900.

LE LEOPARD Ne peut Changer ses Taches NON PLUS LES NOIRS PRODUITS PAR LES TEINTURES DIAMOND NE PEUVENT CHANGER AU LAVAGE.

Les noirs produits par les Teintures
Diamond surpassent beaucoup ceux obte-
nus par les autres fabricants de paquets
de teinture, en richesse, solidité et
qualité non changeante de la couleur.
Le savon ou le noir brillant ne fera
jamais changer les noirs obtenus par les
Teintures Diamond.
Il y a trois noirs renommés obtenus
par les Teintures Diamond. — Le noir
Diamond non changeant pour la laine,
le noir Diamond non changeant pour le
coton et les marchandises mélangées et
le noir Diamond non changeant pour la
soie et les plumes.
Ne risquez pas vos marchandises avec
des teintures qui, certains marchands
essaient de vendre simplement parce que
ces teintures médiocres rapportent de
plus gros profits que les Teintures Dia-
mond.
Demandez les Teintures Diamond noires
non changeantes et n'en prenez pas
d'autres. En employant les meilleures
on épargne de l'argent et du temps.

La ménagère

La bonne ménagère doit s'effor-
cer d'avoir un intérieur constam-
ment propre et agréable.
Une coutume générale, et qui
tend à prendre force de loi, parmi
les ménagères consiste en ceci :
Faire soi-même, ou faire faire tous
les matins le nettoyage de la mai-
son au balai, on brosse, on frotte,
la poussière vole, l'appartement
est inabordable, tout est en l'air à
la fois, peu importe, on fait le mé-
nage.

A mesure que l'aiguille de la
pendule approche de midi, la dan-
se des meubles se calme, les tour-
billons de poussière tombent, tout
reprend sa place.

A partir de ce moment, c'est
fini ; les enfants peuvent jeter des
découpages de papier ou d'étoffe
sur le tapis, le mari répand de la
cendre de cigare, la jeune fille
laisser traîner son ouvrage de
main, ses pinceaux, ses cahiers de
musique ; le vent peut amener des
flots de poussière, peu importe :
" Le ménage a été fait aujourd'hui,
on ne le fera plus avant demain. "

Le Merveilleux Remède EST UN ÉTONNANT CONSTRUCTEUR DE SANTÉ

Le Céleri Composé de Paine

Le Remède Essayé et Eprouvé
dans des Milliers de Fa-
milles Canadiennes.

SES GUÉRISONS SONT PROMPTES
ET PERMANENTES.

Ceux qui emploient le Céleri Composé
de Paine reconnaissent bientôt le fait
important que le grand remède agit
promptement les intestins, éliminant le
toxique, enlève les yeux qui auparavant
avaient une apparence morose et jauni-
sée. Une autre preuve du pouvoir ali-
mentaire et purifiant du Céleri Composé
de Paine, c'est son effet immédiat sur le
pouls, qui devient ferme, régulier et fort
au lieu d'être mou et faible.
Le Céleri Composé de Paine nourrit
libéralement les nerfs, les tendons et le
corps avec les éléments nutritifs com-
plets, et active ainsi le nombre im-
mense d'hommes et de femmes de la na-
ture géométrique, du rhumatisme, de la
dyspepsie, de l'insomnie et de la perte
du pouvoir mental. Aucun remède au
monde n'est si utile en médecine forme-
trice de chair et d'énergie nerveuse que
le Céleri Composé de Paine. M.
C. B. Homan, 202 rue Saint-Jacques,
Ottawa, Ont.

Le Céleri Composé de Paine, je me pro-
pose la préparation et commercialisation
de ce remède avec des résultats merveilleux.
Je suis maintenant convaincu, après
avoir pris le médicament de ce remède
santé, qu'il agit sur le système nerveux
et le système sanguin, et qu'il est capable
de changer, en un instant, un homme
malade en un homme robuste, et qu'il
est bon et peut servir perpétuellement.

Marché de Joliette. Samedi, 24 novembre 1900 GRAINS.

	60 c.	50 c.
Avoine par minot.....	0 30	0 35
Orge par 50 lbs.....	0 60	0 60
Blé par minot.....	0 00	0 00
Pois par minot.....	0 75	0 80
Sarrasin 50 lbs.....	0 80	0 80
Blé d'Inde par minot.....	0 60	0 70
Graine de mil do.....	0 00	0 00
Graine de trèfle par lbs.....	0 00	0 00
Graine de trèfle blanc.....	0 00	0 00

VIANDES		
Lard par 100 lbs.....	6 50	7 00
Lard frais par lbs.....	0 08	0 10
Lard salé do.....	0 10	0 11
Bœuf par lbs.....	0 05	0 08
Mouton par lbs.....	0 07	0 09
Agneau par quartier.....	0 60	0 75
Veau do do.....	0 60	0 70

VOLAILLES ET GIBIERS		
Poules par couple.....	0 60	0 65
Poulets do.....	0 40	0 50
Dinde do.....	0 00	0 00
Oies do.....	0 00	0 00
Perdrex do.....	0 35	0 40

LÉGUMES ET FRUITS.		
Pommes (2 minutes).....	0 85	0 60
Navets par minot.....	0 25	0 30
Carotte do.....	0 25	0 30
Oignons par minot.....	0 40	0 50
do par grosse.....	0 05	0 10
Ail par grosse.....	0 10	0 12
Fèves par minot.....	1 00	1 25
Choux (la pomme).....	0 03	0 05
Noix par minot.....	0 35	0 40
Pommes par minot.....	0 80	1 00

LAITERIE ET DIVERS.		
Bœuf frais par lbs.....	0 22	0 23
do salé do.....	0 20	0 22
Cheste par douzaine.....	0 15	0 17
Saindoux par lbs.....	0 09	0 10
Sucre par lbs.....	0 07	0 08
Sirop d'érable par gallon.....	0 75	0 80
Miel par livre.....	0 10	0 12
Laine par livre.....	0 40	0 50
Laine enchevillée par lbs.....	0 50	0 60
Savon.....	0 04	0 05
Peaux par livre.....	0 07	0 08
Foin par cent bottes.....	5 00	6 00
Foin par botte.....	0 06	0 08
Paille par botte.....	0 02	0 03
Épave la verge.....	0 60	0 70

JOSEPH LEDUC,
Clerc du Marché.

— Tapissiers — Voici le temps d'or-
ner vos appartements, et vous ne
pouvez trouver ailleurs aussi bien qu'au
magasin de M. Albert Gervais

La vous aurez à faire votre choix
dans plus de 200 variétés de tapisseries.
M. Gervais fait une spécialité dans ce-
te ligne. Meilleur marché plus belle
qualité, plus grande variété, meilleurs
choix que dans n'importe quel autre
magasin.

LE VOULEZ-VOUS ?
Voulez-vous guérir votre rhume ? Em-
ployez le BAUME RHUMAL, le seul
remède véritablement efficace.

SUR LES DEUX RIVES DU ST- LAURENT

S'élève un long concert à l'adresse des

"PILULES CARDINALES" DU DR ED. MORIN

Melle EUGÉNIE CROTEAU

DE ST-ANTOINE DE TILLY.

Rend son témoignage, imprégné de reconnaissance, envers
ces "PILULES" dont la savante composition en fait le
meilleur remède pour les femmes ou jeunes filles pâles,
faibles et anémiques.

Mademoiselle Eugénie Croteau,
de St-Antoine de Tilly, certifie
ainsi en faveur des "PILULES
CARDINALES" du Dr Ed. Mo-
rin.

Ce que je voulais vous dire : — Prises
d'après les directions des "PILU-
LES CARDINALES" du Dr Ed. Mo-
rin, moi-même, me procurèrent d'abord
un grand soulagement ; puis,
l'usage continué de cette prépa-
ration incomparable, autant de
temps que l'exigeait mon mal, me
débarrassa de cette pâleur extrême
donnant au sang une couleur ver-
meille, relevant les forces et le
courage !

Tels sont les bienfaits inoublia-
bles que je reçois des "PILULES
CARDINALES" du Dr Ed. Mo-
rin.

EUGÉNIE CROTEAU.

LA FONDERIE DE JOLIETTE, MANUFACTURE

D'INSTRUMENTS ARATOIRES.

Charrues, Moulins à battre,
Faneuses, Rateaux, Herses,
Hache paille, Hache légumes,
Grèments de moulins à scie

Moulins à farine,
Moulins à bardeaux,
Machines à scier le bois de corde, Etc., Etc. ;

POELES,
CHAUDRONS A SUCRE

Toutes commandes sont promptement exécutées et à
bas prix.

P. E. McCONVILLE,
JOLIETTE, P. Q.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par la Com-
pagnie du chemin de fer le Grand Nord
du Canada et par la Compagnie du che-
min de fer des Basses-Laurentides, à
toutes les personnes intéressées, qu'un
arrangement pour vendre et transporter
à la Compagnie du chemin de fer le
Grand Nord du Canada les droits et pri-
vilèges de la Compagnie du chemin de
fer des Basses-Laurentides, a été dû-
ment adopté par les actionnaires des
deux Compagnies, sous certaines clauses
et conditions, et qu'un projet d'acte de
transport contenant telles clauses et
conditions a été rédigé et approuvé par
les actionnaires et les directeurs des
deux compagnies.

Et que le dixième jour de décembre
1900, à onze heures de l'avant-midi, au
bureau du Conseil Privé en la Cité
d'Ottawa, les deux compagnies deman-
deront conjointement à Son Excellence
le Gouverneur Général en Conseil d'ap-
prouver et de sanctionner le dit arran-
gement concernant la vente et le trans-
port y mentionnés, et toutes les personnes
intéressées pourront alors et là com-
paraître et être entendues sur telle de-
mande.

Daté à Québec, ce 25ème jour de
septembre 1900.

LOUIS G. SCOTT,
Secrétaire de la Compagnie du Chemin
de fer le Grand Nord du Canada

WILLIAM COOK,
Secrétaire de la Compagnie des Basses-
Laurentides.

4010f

ETES-VOUS SOURD ?
Tous les cas de SURDITÉ ou d'ORRHE DE
sont maintenant guéris par notre nouvelle inven-
tion. Les sourds-muets de naissance ou de
acquisition. Les bourdonnements d'oreille cessent im-
médiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil
gratuits. Vous pouvez vous guérir chez vous à un
coût relativement bas. 576 La Salle Ave.,
Dr. Dalton's Aural Institute, CHICAGO, ILL.

Demandez les bonbons Klondyke de la nouvelle Manufacture
de Biscuits de M. D. P. Riopel, Jo-
liette.

BEAUDRY & BROWN
INGÉNIEURS CIVILS ET APPRENTIS
107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par
ALBERT GERVAS.
ABONNEMENT :
Un an, payé d'avance 75 cts
Dans un rayon de 40 milles 50c

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI 29 NOVEMBRE 1900

Le Monument Joliette

M. J. O. Gratton, sculpteur canadien et élève de premier mérite de M. Hébert, bien connu, a expédié cette semaine, à l'adresse de A. Gervais, Joliette et pour les membres du comité, la maquette reconstituant le monument de l'Hon. Barthélemy Joliette, que les citoyens reconnaissants du même district doivent ériger dans le courant de l'été prochain, à la mémoire de son fondateur.

M. Gratton a offert gratuitement aux membres du comité du monument ce dessin, qui est tout à fait artistique et d'un genre nouveau et qui représente bien fidèlement l'œuvre qu'il se propose d'exécuter, si le piedestal et la statue sont approuvés par le comité.

Vers la mi-décembre, les membres du comité devront se réunir et le projet en question leur sera soumis.

Le piedestal tel que préparé par M. Gratton, devra être en granit et devra avoir 11 pieds de hauteur avec inscriptions et bas-reliefs au centre, et la statue qui sera en bronze, mesurera 8 pieds de hauteur; les deux parties réunies offriront un très beau coup d'œil et nous pouvons dire dès maintenant que le plan fait honneur à M. Gratton qui en est l'auteur.

Le public de la ville et du district est cordialement invité à venir examiner au magasin de notre propriétaire ce dessin tout à fait artistique.

Nous reviendrons sur le sujet plus tard.

Une première et mauvaise mesure

La lutte électorale se poursuit avec vigueur dans le comté, plusieurs assemblées contradictoires ont eu lieu et ont donné l'occasion d'entendre discuter les questions politiques en cause, afin de guider les électeurs dans le choix du député qu'ils ont à élire.

Le public assiste en foule à ces assemblées, il est avide de renseignements sur des événements qui comportent des intérêts d'importance grave, il voudrait connaître le véritable motif pour lequel, on le lance de nouveau dans les perturbations d'une lutte électorale.

D'après la constitution, il y avait encore deux sessions à faire, avant le terme fixé pour les élections générales dans cette province. Alors pourquoi, cette dissolution du parlement et cet appel au peuple?

Pourquoi cette dépense d'au moins soixante et quinze mille piastres, que vont coûter à la province les élections actuelles?

Pourquoi un tel abus de pouvoir?

Pourquoi faire subir au commerce, le tort que lui cause toujours une campagne électorale?

Pourquoi déranger tous les électeurs d'une province, leur occasionner des dépenses sans aucune nécessité?

Qu'on nous donne donc une réponse qui soit sérieuse.

Jusqu'à présent, nos adversaires ne nous ont donné aucune explication rationnelle à ce sujet. Dans les discussions qui se sont faites, leurs orateurs n'ont cherché que des subterfuges, pour répondre à la force de nos arguments.

Mais le comble à tout cela, c'est l'audace de dire que c'est par "économie" que le cabinet Parent a dissous le parlement.

Triste économie, qui fait perdre une somme aussi considérable à la province.

Mais c'est ce que vous supposez que des électeurs sérieux, dévoués au progrès, au maintien des principes de justice et d'ordre social, qui peuvent seuls assurer la tranquillité aux habitants d'un pays comme à ceux d'une province, que ces électeurs disent, qu'ils soient conservateurs ou libéraux, vont prêter l'oreille à de semblables divagations? Assurément non.

Quand on défend une cause de cette manière, c'est la preuve qu'elle est mauvaise.

Le ministère Parent, qui vient de naître, n'a qu'un seul acte à son crédit, la dissolution du parlement, mais cet acte est contraire à nos intérêts.

En agissant ainsi, nous ne pouvons nous empêcher de croire que ce n'était pas le bien de la province qu'il avait en vue, mais l'avantage d'un parti politique.

Ce ministère est aujourd'hui devant l'électorat, c'est le temps de lui demander compte de ce fait, et de voter contre les candidats qui veulent le supporter.

J. M. LÉVESQUE.

LA GUERRE..... LA GUERRE.....

En guerre contre la toux, le rhume, la bronchite. LE BAUME RHUMAL est une arme terrible contre tous ces gens-là.

Il a fait honneur au comté

Depuis huit ans que M. J. M. Tellier, représente le comté à la législature de Québec, il a tellement bien rempli les devoirs de sa charge, que ses adversaires loin d'avoir quelque chose à lui reprocher, lui témoignent même leur admiration.

C'est un honneur pour le comté en général, que d'être représenté par un homme comme M. Tellier, qui a su attirer les sympathies de tous ceux avec qui il a été en rapport, et cet honneur est encore plus grand, pour ceux qui dans le passé, l'ont choisi et élu comme député.

Citoyen respectable et respecté, doué de grands talents, possédant de profondes connaissances légales, ses adversaires même, au parlement, aimaient parfois à avoir son opinion, lorsqu'il s'agissait de la confection de certains bills de la plus grande importance, comme par exemple celui de la loi sur l'éducation.

Il a travaillé de toutes ses forces à la prospérité de la ville et à son agrandissement, il a fait tout son possible pour le bien du comté et pour essayer d'obtenir de l'administration Marchand, la part des octrois pour la colonisation, que les paroisses au Nord, auraient dû avoir, mais l'injustice avec laquelle cette administration nous a traités, a privé ces colons d'avoir ces avantages.

C'est un fait connu de tous, que M. Tellier a toujours rempli ses devoirs de député avec la plus grande distinction.

Aujourd'hui, qu'il est candidat dans la lutte actuelle, qu'il sollicite les suffrages des électeurs, après les services qu'il nous a rendus, pouvons-nous lui refuser notre généreux et loyal support?

Non, nos intérêts l'exigent, et la prudence comme la sagesse, nous conseillent de lui confier de nouveau le mandat de ce comté.

Son excellente conduite du passé, est la meilleure garantie que nous puissions désirer pour l'avenir.

J. M. LÉVESQUE.

Grande assemblée à Joliette

Samedi prochain il y aura à Joliette une grande et nombreuse assemblée publique de tous les électeurs du comté.

Cette assemblée commencera à 1 heure de l'après-midi.

Il y aura certainement des orateurs étrangers, qui porteront la parole.

L'assemblée promet d'être très intéressante.

Comté de Montcalm

M. Azarie Mireault, de Ste-Marie Salomé a définitivement accepté la candidature que les conservateurs du comté de Montcalm lui ont offert la semaine dernière.

M. Mireault se présente conservateur indépendant.

Nous apprenons que les électeurs du comté de Montcalm voulant reconnaître les nombreux services que M. Mireault a rendus à des milliers de personnes dans cette partie du pays, veulent lui témoigner leur confiance en l'élection.

Aujourd'hui s'est tenue la grande assemblée publique des deux partis.

Les deux candidats, MM. Azarie Mireault de Ste-Marie Salomé et Dr Bissonnette, de St-Esprit. Ce dernier est le député sortant de charge. Il a été élu en 1897 par une majorité de 83 voix.

La lutte sera très vive et la victoire chaudement disputée.

St-Jean de Matha

Jeudi dernier, le 22 du courant ont eu lieu à St-Jean de Matha, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de feu Joseph Marcell, fils de M. Maxime Marcell, marchand et maire de la paroisse de St-Jean de Matha. Joseph Marcell est décédé le 19 novembre, après une maladie de 7 mois, et après avoir reçu les sacrements de l'Eglise il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, à l'âge de 21 ans et 7 jours.

Le défunt jouissait de l'estime et de l'amitié de tout le monde.

Le service divin fut célébré par le Révérend M. J. Bte. Morin, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Euclide Geoffroy, Moïse Desroches, Louis Durand, Joseph Desrosiers, Gilbert Bonin et Moïse Landreville.

Nous offrons nos sympathies à la famille de M. Maxime Marcell, si cruellement éprouvée.

AVIS IMPORTANT !

PAS DE MARCHÉ LE JOUR DE LA VOTATION

Vu que le jour fixé pour l'élection du 7 décembre prochain a été décidé, par les intéressés, pour le plus grand avantage de tous, que le marché sera tenu et aura lieu, à Joliette, jeudi le 6 décembre prochain et qu'il n'y aura pas de marché, vendredi, le 7 décembre.

Tout le public est prié de prendre note de ce fait important.

Echos du Commerce

Nouvelle assemblée des commerçants financiers et industriels de la Ville de Joliette, le 26 novembre courant à 8 hrs P. M. Sous le patronage de la chambre de commerce.

A laquelle étaient présents J. A. Renaud, Ecr. Maire de cette ville, Camille Barrette, président de la chambre de commerce et Messieurs Albert Gervais, Francis Dugas, Auguste Belleville, J. A. Larochelle, John Dussault, Valois & Boucher P. A. A. Rivard, Georges Desroches, D. P. Riopel, P. E. McConville, L. J. Magnan, D. Archambault, J. Coffin, J. A. Maheu, J. J. Provost et autres.

Cette assemblée a eu lieu sous la présidence de J. A. Renaud Ecr. Maire. Lequel fit rapport à la députation nommée à une assemblée précédente et de laquelle il faisait partie, était allée à Québec, dans le but de rencontrer les autorités de la Compagnie du "Grand Nord", pour s'entendre avec cette dernière sur le fait qu'elle accorderait aux citoyens de cette ville, une excursion spéciale qui se dirigerait vers Québec, dans un temps à être fixé, et que de plus la dite députation était chargée de demander la faveur, que la Compagnie accorderait un train à un prix réduit pour permettre à la population environnante de se rendre à Joliette tous les samedis de chaque semaine.

M. le Maire, tout en son nom qu'en celui de ses collègues, dit "que toutes les faveurs demandées ont été accordées avec plaisir" et l'excursion ci-haut mentionnée a été fixée au 11 de décembre prochain; laquelle partira même de Québec et qu'il est plus que probable que M. Scott, gérant de la Compagnie et la plupart si non, tous les directeurs, en feront partie.

A cette fin une motion fut unanimement adoptée, priant Messieurs P. E. McConville, C. Barrette et J. A. Larochelle, de bien vouloir rencontrer, dès mercredi soir le conseil de cette corporation, pour s'entendre sur les détails d'une dite réception, dans la circonstance.

Des nombreuses suggestions et de sages conseils ont été émis par M. le Maire Renaud dans l'occasion.

Des remerciements enthousiastes furent ensuite votés à la députation pour s'être si bien acquittée de sa charge et d'avoir tant obtenu pour le bien et l'avenir de toute la population de Joliette.

Esprons que tous les citoyens de cette localité, sauront profiter des avantages et bénéfices qui sont offerts, et seront en même temps reconnaissants à tous ceux qui s'occupent de l'intérêt commun, et sacrifient leur temps pour l'avenir et le progrès de cet endroit.

NECROLOGIE

Jeudi dernier, le 22 novembre courant, à 11 hrs A. M., s'endormit paisiblement dans le Seigneur, madame Marie-Louise Ratia, fille de feu François Ratia, artiste-peintre, de Malaga, Espagne et de Julie Audette dit Lemay, de Québec, épouse en première nocces de feu Louis-Joseph Roy, ancien marchand et en seconde nocces de feu Jérôme Chapat, à la résidence de M. le Eugénie Roy, de cette ville, à l'âge de 81 ans et 8 mois.

La défunte habitait Joliette depuis 1854, était bonne chrétienne et très charitable, aussi sa mort fut douce et paisible.

Elle laisse pour déplorer sa perte cinq enfants, William Henry Roy, de Salt Lake City, Montana; Louis Joseph Roy, de Yarmouth, N. S.; James Emmanuel Roy, de Halifax, N. S., et à Joliette deux filles dont l'une est Melle Eugénie Roy et l'autre Mme veuve Henry Danforth et sa petite fille, Melle Jennie Danforth.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 26, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service a été chanté par le Révd M. Longpré, assisté de diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son fils, M. James E. Roy et M. Horace Gervais, E. E. M., de Montréal.

Un grand nombre d'amis formaient le cortège.

Les porteurs étaient MM. Théophile Goyet, Onésime Chevalier, François Rivest, Gaspard Froment, Alfred Leprohon et André Trudeau.

Electeurs du comté de Joliette rappelez-vous avant de voter, que M. J. M. Tellier est l'un des députés les plus brillants de la province. Il ne prend fait et cause que pour l'honnêteté, la justice et l'avancement du pays.

A toutes les sessions nous l'avons vu à l'œuvre. C'est un député les plus importants et nécessaire à notre province, sachons le conserver.

Consultez les chefs libéraux à ce sujet et ils vous diront que c'est l'homme de la situation.

CORRESPONDANCES

M. l'Éditeur.

Veuillez s'il vous plaît me permettre d'insérer gratuitement sur votre Journal les quelques lignes suivantes pour la Congrégation des enfants de Marie Immaculée de Joliette. Vous ferez par là un acte de mérite pour lequel nous vous serons reconnaissants, et Dieu vous en saura gré.

La neuve préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception doit s'ouvrir bientôt. Cette époque est chère à toutes les familles et spécialement aux enfants de Marie qui sont invités à suivre les exercices qui doivent se faire chaque soir de cette neuve. L'époque est aussi favorable pour recruter de nouveaux membres, et en demandant aux jeunes personnes de vouloir bien donner suite leurs noms comme aspirantes enfants de Marie, il n'est pas hors de propos de faire connaître, en abrégé ce que la congrégation fait dans différentes circonstances pour honorer la mémoire de ses membres. Elle a agi et agit encore avec tout le tact possible à toutes les occasions où elle doit rendre à ses sujets ce qui leur est dû pendant la vie et au décès d'un de ses membres.

La sépulture d'un enfant de Marie se fait remarquer, par l'assistance de sa congrégation, qui rappelle par le drap mortuaire qui couvre sa tombe ce qu'elle a été au milieu du monde. Le drap mortuaire porte l'insigne de la congrégation.

Maintenant un drapeau mortuaire acheté à grands frais précède depuis bon nombre d'années le cortège funèbre d'un enfant de Marie. Ce drapeau par les insignes qui le décorent donne à la défunte une marque de grande sympathie, que sa congrégation lui voue. A l'avenir ce drapeau paraîtra dans le chœur de l'église à chaque service d'un enfant de Marie. A la même place ou aux réceptions solennelles, on place la bannière principale de Marie Immaculée. Les raisons qui nous font faire ce changement sont tout à fait légitimes, et tout n'en sera que mieux, réglé à chaque circonstance ou les parents d'une défunte exprimeront ce désir.

Le drap mortuaire couvrant la tombe d'un enfant de Marie, et le drapeau exposé dans le chœur, feront mémoire honorable de son titre. Tout sera ainsi réglé pour le bon ordre et la justice envers tous les membres de la congrégation de la T. S. Vierge. Le drapeau mortuaire fera partie seulement de la parure de deuil à l'église, ainsi il ne paraîtra plus au cortège funèbre. L'enfant de Marie a droit après la mort à une messe de requiem, que la congrégation fait célébrer pour elle. (Lorsqu'elle s'est acquittée de sa contribution mensuelle). A cette messe on exposera le drapeau mortuaire.

La même chose se fera tous les ans, au mois de novembre à la grand-messe pour les défuntes enfants de Marie. Comme souvenir nous donnons la liste des congréganistes défuntes.

Dmoiselles Lia Panneton, Arthémise Larochelle, Charlotte Panneton, Virginie Prud'homme. Angèle Longpré, Eugénie McConville, Evelina Turcotte, Alice Olivier, Cordelia Mercier, Vitaline Lafontaine, Mathilde Lafontaine, Céline Mandeville, Marie Robillard, Elisabeth Deschênes, Laura Raynault, Louisa Pagé, Lucie Roy, Albina Lavigne, Hermeline Marion, Marie Louise Lauzon, Elise Chalut, Hermeline Gagné, Anna Goulet, Hermeline Beaudry, Marguerite Nadeau, Marie Anne Trudeau, Virginie Lagarde, Théodora Robillard, Marie Louise Thériault, Joséphine Longpré, Exilda Marion, Emérance Lamothe, Amanda Chamberland, Poméla Laporte, Sophie Gougé, Philomène Gougé, Edesse Laurion, Anny Paulet, Amanda Archambault, Albina Archambault, Marie Louise Brunelle, Adéline Turcotte, Marie Anne Labrèche, Nathalie Beaudry, Caroline Gravelle, Hermeline Thériault, Marie Anne Dumais, Zélie Boivert, Lucie Boivert, Delima Charland.

UNE DIGNITAIRE DE LA CONGRÉGATION.

Pour les missions étrangères

Mademoiselle Thérèse Magnan, fille de M. Elie Magnan de Ste-Emélie, paroisse de Ste-Elisabeth, a fait profession comme religieuse de la communauté des Sœurs de la Providence. Elle a pris en religion le nom de Sœur Raymond Nonnat. Elle était de passage à Joliette, lundi le 26 courant, accompagnée de la Révérende Sœur Pierre Nolasque, qui est la fille de M. Pierre Brault, aussi de Ste-Emélie.

Ces deux Religieuses ont passé la journée de lundi chez son oncle, M. C. Coutu. Le lendemain Sœur Raymond Nonnat est allée visiter sa sœur Madame Alexandre Dugas et son frère M. Esdras Magnan, à St-Jacques.

Dans quelques jours, Sœur Raymond Nonnat partira pour les missions étrangères à Spokane Fall, territoire de Washington, E. U.

Nous souhaitons heureux voyage et succès complet à cette courageuse jeune religieuse.

Que Dieu protège et bénisse tant de courage, de dévouement et de sacrifice.

Nécrologie et funérailles

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Melle Marie-Rose de Lima Charland, arrivée le 20 du courant à la demeure de sa mère. La défunte qui faisait partie de l'une des plus anciennes familles de Joliette, a succombé à une "péritonite aigüe" et des plus vives. Elle était âgée de 43 ans. Sa maladie qui fut courte, lui permit cependant de recevoir tous les divins sacrements qu'elle reçut avec ferveur, dans toute leur plénitude. Sa résignation à la volonté de Dieu, s'est accomplie alors, avec toute la ferveur d'une âme chrétienne qui espère recevoir la récompense de son dévouement, de sa croyance et de sa fidélité envers son Créateur.

Depuis de longues années, cette personne était atteinte d'indispositions, de malaises qui l'avaient considérablement affaiblie et la prédisposaient d'avantage à ce dénouement fatal.

Dès son bas âge, elle montra une piété particulière à la Ste-Vierge; aussi fut elle toujours, depuis son enfance, membre zélé de la Congrégation des Enfants de Marie. Elle faisait partie aussi du Tiers-Ordre, depuis la fondation de cette confrérie.

Ses funérailles ont eu lieu en présence d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Les demoiselles de la Congrégation, avec bannière en tête, se sont fait un devoir de venir assister leur compagne dans le défilé du cortège.

Le corps de la défunte était porté par ses quatre neveux, MM. Elzéar Charland, Adélar Charland, Wilfrid Charland et Armand Charland; ce dernier par affinité.

Les coïns du poêle étaient portés par ses 4 nièces, Delles Anna Charland, Marie-Louise Charland, Eva Charland et Alexandrine Charland, escortées des demoiselles dignitaires de la Congrégation de la Ste-Vierge: Melles Athala Lafontaine, Parmelia Beaudry, Cordelia Lafontaine, Eugénie Delphousse, Virginie Costelleau et Albina Richard.

Le spectacle était imposant et significatif.

Le deuil était conduit par MM. Israël, Avila, Arsène et Aldéric, frères de la défunte et autres parents, venus de l'étranger.

Le Révd M. Lippé, vicaire, officiait à la messe. Le chant harmonieux a été des mieux rendus, avec justesse et précision, sous la direction de M. Antonio Beaudoin, organiste.

Après le service, la foule se rendit au cimetière, dernière demeure de la défunte.

R. I. P.

Un Jubilé Pontifical

SES INDULGENCES

Le Souverain Pontife, désirent que tous les fidèles du monde catholique participent aux avantages spirituels du jubilé et suivant l'exemple de ses prédécesseurs, annoncera par une bulle pontificale la concession des indulgences jubilaires aux conditions habituelles pendant les six mois suivant la publication du document pontifical.

Les ecclésiastiques et les laïques pourront bénéficier de ces indulgences ainsi que les personnes ayant déjà pris part au grand jubilé.

Des dispositions seront prises aussi pour Sa Sainteté, en faveur des personnes en voyage, des instituteurs religieux, des prisonniers, des enfants n'ayant pas encore fait leur première communion, etc.

Cette concession aura son effet à partir du premier décembre prochain ou du premier janvier 1901.

VÉRITABLE PATRIOTISME

Dames du Canada: Tandis que les hommes d'Etat et les politiciens discutent le zollverein et le commerce différentiel, avec l'empire, (ce qu'ils feront tant que le verbiage remplacera le bon sens), régiez la question suivante vous-même.

Vos frères colons du Ceylon et des Indes récoltent des thés purs, noirs et verts. Les importateurs canadiens et américains vous fournissent annuellement 11,000,000 livres de thés du Japon; cependant, ils savent que les thés du Japon sont artificiellement colorés et falsifiés. Que ces faits et la fraternité patriotique vous portent à aider le planteur anglais.

Les thés noirs, récoltés par les anglais sont à la tête du marché canadien. Les buveurs de thés du Japon devraient essayer les thés verts qui viennent maintenant sur le marché, et vos palais difficiles les approuveront. Oui, nous attendons les excuses de votre épicer, mais insistez. Les dames peuvent toujours obtenir ce qu'elles veulent avoir. Rappelez-vous comment vous avez conduit votre mari—eh bien, pensez-là encore que le mariage est un paradis. Il le pensera certainement si vous lui donnez du thé vert du Ceylon et de l'Inde.

Des paquets de Blue Ribbon, Monsoon et Salada sont maintenant sur le marché.

Demandez les biscuits de la nouvelle Manufacture de M. D. P. Riopel, Joliette. 8nov.1a

NAISSANCES

—A Cohoes, N. Y., le 7 novembre, l'épouse de M. Wilfrid Lesage, un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph-Léonard.

—A Joliette, le 11 novembre, l'épouse de M. François Xavier Brazan, une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Béatrice.

—Parrain et marraine M. et Mde Joseph Jolicoeur, de Joliette.

—A St-Paul, le 15 novembre, l'épouse de M. Théophile Beaudoin, un fils qui reçut au baptême, les noms de Joseph-Adrien.

—Parrain et marraine M. et Mde Raymond Beaudoin, de Lavallée.

—A Joliette, le 20 novembre, l'épouse de M. Joseph Cloutier, une fille, qui reçut au baptême les noms de Marie-Cécile Agnès.

—Parrain et marraine M. Louis Cloutier et Mlle Agnès Roch de Joliette.

—A Rawdon, le 21 novembre, M. et Mme Willie Lane, font part à leurs parents et amis, de la naissance de leur fille Marie Joseph Helen-Hilda.

—Parrain et marraine M. Bernard et Virginie L. ne.

—A Joliette, le 25 courant, l'épouse de M. Jules Breton, marchand, une fille, qui reçut au baptême les noms de Marie-Juliette-Béatrice.

—Parrain et marraine M. Camille Barrette, marchand, et son épouse.

ACHETEZ LES MANDATS D'ARGENT DE LA CANADIAN EXPRESS

QUAND VOUS FEREZ UN PAIEMENT PAR LA MAILE

Ils peuvent être achetés dans toutes les offices de la Canadian Express Co., à toute heure du jour, et offrent un plus grand avantage, sont moins dispendieux, et donnent toujours une plus grande sécurité que n'importe quel autre système de paiement. Un reçu est donné pour chaque mandat acheté, et l'argent sera promptement remis si le mandat venait à se perdre. L'application par écrit pour ces Mandats n'est pas nécessaire. Un essai de ce système vous convaincra de son utilité et de son entière sécurité.

TAUX :

Jusqu'à \$3.00	3 cents
De \$3.00 à \$5.00	4 "
" 5.00 à 10.00	6 "
" 10.00 à 20.00	10 "
" 20.00 à 30.00	12 "
" 30.00 à 40.00	15 "
" 40.00 à 50.00	18 "
" 50.00 à 60.00	20 "
" 60.00 à 75.00	25 "
" 75.00 à 100.00	30 "

Les Mandats d'Argent par Express sont acceptés de préférence par les Compagnies d'Assurance, les Sociétés de Bi-finance, et par toutes les maisons d'affaires en général.

Argent pour la ville de Joliette, Albert Gervais.

IMPORTANT !

THÉODORE DUSSAULT, tailleur de pierre et entrepreneur de pierre à bâtir, de la ville de Joliette, informe les citoyens qu'il a constamment en mains un grand assortiment de monuments funéraires de tout prix. La pierre, le marbre et le granit qu'il emploie est de qualité supérieure; et il ne craint pas d'affirmer que nulle autre maison peut vendre à meilleur marché.

Afin d'avoir un plus grand nombre de commandes, M. Dussault annonce aux cultivateurs qu'il acceptera le bois de chauffage et le grain en échange de son ouvrage.

M. Théodore Dussault, possédant une des plus belles carrières du Canada, muni d'un matériel complet et à très bon marché, les commandes qui lui seront confiées.

Allez le voir au No 82 1/2 rue De La Naudière, vis-à-vis de chez M. O. Chevalier & Fils, marchands épiciers, ou à sa résidence privée No 4 rue Des Carrières.

29nov6m

A VENDRE

Un lot de terre situé sur la rue McConville, dans la ville de Joliette, près de la gare du Pacifique, six arpents de superficie, ayant donné une récolte de 6800 livres de tabac, bien éclairé en fil de fer, bâti d'une grange de 26 x 40, 14 pieds de hauteur, tout en bois de pin. Ce terrain est bien engraisé et beaucoup d'engrais est rendu sur le terrain. Il sera vendu à des conditions faciles. S'adresser à F. X. Flammant, propriétaire, Joliette.

A VENDRE

VOLAILLES DE RACES

On trouvera des Plymouth Rock, des d'Anvers, des bantams et bruns, des d'Indes, des croisées choisies chez M. J. B. T. Richard, l'Épiphane, P. Q.

Recette pour produire le scandale.

Prenez un grain de mensonge, une poignée de cancan, à peu près la même quantité de mauvaises langues, six brins de lacheté, avec une cuillerée de "rien parlez pas". Ajoutez quelques gouttes d'envie, avec un peu de dépit et de j

COLONNE DE
ANDRÉ TRUDEAU

GRANDE VENTE

MARCHANDISES

D'AUTOMNE ET D'HIVER

AU MAGASIN DE

André Trudeau

Le choix le plus considérable
qui se soit vu à Joliette en fait de

Manteaux,

Capots,

Cloques,

Collettes,

Et Pelletteries en général.

Au delà de 200 manteaux im-
portants dans les couleurs les plus
nouvelles et de tous les prix.

100 Capots en beaver ;

150 Cloques assorties, de \$2.50 à
\$6.00 ;

100 Capots, manteaux et colle-
tettes en pelletteries, choisis à bon
prix sur les premiers lots des
premières maisons,

POUR ÊTRE VENDUS A DES
PRIX GARANTIS.

300 Peaux de mouton de Perse,
noire et grise, de \$2.00 à \$6.00 ;

Peaux de Tibet ;

Peaux de Chinchilla pour garni-
tures de manteaux et collettes ;

Robes de cariole en chèvre gri-
se, ce qu'il y a de plus beau ;

Casques en loutre, fabriqués par
maison J. B. Laliberté, de Que-
bec ;

Casques en castor, casques en
mouton de Perse, casques en nutria,
casques en australien beaver.

Collets dans les derniers goûts
d'une grande variété.

UN BEAU STOCK DE HARDES
FAITES.

Nos casquettes d'automne sont
ce qu'il y a de plus chic dans la
forme et les couleurs.

EN FAIT

De marchandises régulières, ce se-
rait un peu long de tout énumérer,
mais je puis vous assurer d'avance
que vous ne serez pas trompés en
vous rendant une visite à laquelle
nous porterons une grande atten-
tion.

NOS PRIX

Seront toujours garantis et vous
surerez l'embaras du choix en fait
d'étoffes à robes noires et couleurs,
serge, drap, étoffes à custo-
me, beaver, melton, feutre à man-
teaux et collettes dans toutes les
couleurs nouvelles.

Cotons de 3 1/2 à 8 cts

Flanellettes de 5 à 10 cts

Et quantité d'autres marchan-
dises et cela toujours un seul prix.

DE PLUS :

Toute marchandise n'étant pas
vendue sera retournée et votre
argent vous sera remis.

CHEZ

A. TRUDEAU,

(BLOC LACHAPPELLE)

Joliette, - P. Q.

N'oubliez pas de demander
des aiguilles garanties en acier à
1 cts le papier.

sept. 177

Chez nous et autour de nous.

— M. Clément Champagne, de Fall
River, Mass., est actuellement au mi-
lieu de nous.

— M. Isaac Lajeunesse, qui était be-
deau de la paroisse St-Charles Borromée
depuis 35 ans, a quitté cette posi-
tion depuis quelques temps.

— Le Révé. M. Gustave Melançon,
ancien vicaire à St-Martin, comté La-
val était de passage à Joliette ce matin
en route pour St-Jean de Matha où il
a été nommé vicaire.

— M. Elzéar Charland, bijoutier de
Montréal ainsi que son épouse, de mé-
me que M. Ovi Charland de Mon-
tréal étaient à Joliette, ces jours der-
niers et assistaient au funérailles de
Delle Rose Delima Charland.

— La famille Roy offre ses sincères
remerciements aux nombreux amis de
Joliette pour toutes les sympathies re-
çues durant la perte qu'elle vient de
subir.

— A Joliette, lundi, le 26 courant,
est décédée à l'âge de 81 ans Mme Lu-
cile Venne, épouse de feu François
Xavier Brazeau.

Les funérailles ont eu lieu à Joliette,
mercredi dernier.

— Delle Louisa Lamontagne est dé-
cédée ces derniers à Calumet, Mich.,
à l'âge de 13 ans. Les restes mortels
de la défunte ont été transportés au
Canada, où les funérailles auront lieu
à St-Ambrose de Kildare, vendredi le
30 courant.

— Au moment de mettre sous presse,
nous apprenons avec regret la mort du
Révé. Frère François D'Assise, des
Frères de la Charité né O-tavé Prud'-
homme et fils de feu M. J. B. Prud'-
homme de cette ville, décédé à Montréal,
ce matin, à l'âge de 48 ans.
Les funérailles auront lieu samedi.

— M. E. H. DeCelles, opticien, sera
ici, à la pharmacie Gaudet, les 6, 7 et 8
décembre prochain.

N. B. — Médecins des colporteurs
qui se donnent comme les agents de
M. DeCelles ou comme M. DeCelles
lui-même. Soyez certain que M. De-
celles ne se tient qu'à son bureau et
ne voyage pas par la campagne.

— M. Alexandre Lepage, cultiva-
teur, de la paroisse de St-Ligouri, qui
devait faire vendre par encan public le
26 novembre dernier, tout son matériel
agricole, chevaux, vaches, etc., etc., an-
nonce au public que vu le mauvais
temps, l'encan a été remis à lundi pro-
chain le 3 décembre à 9 a. m.

N'oubliez pas la date et soyez présents
en grand nombre.

— Samedi dernier vers 4 heures A.
M. le feu S. est déclaré à la fonderie de
M. Samuel Vessot. Aussitôt l'alarme
a été donnée à la brigade de la ville et
quelques instants après, nos braves
pompiers étaient rendus sur le théâtre
de l'incendie.

Malgré un travail ardent de part et
d'autre il a été impossible de contrôler
le feu et toute la bâtisse a été réduite en
cendres. Les dommages sont d'environ
de \$1500 à \$2000 dont une partie est
couverte par les assurances.

— Du NOUVEAU A JOLIETTE — M.
Desrosiers, a le plaisir d'annoncer aux
citoyens de la ville et du district de
Joliette, qu'il vient d'ouvrir un maga-
sin d'épicerie, au coin des rues De La
Naudière et St-Barthélemy, vis-à-vis le
magasin de meubles de M. D. Basinet
Joliette, où il soigne respectueusement
l'encouragement de tout le monde.

Assortiment complet d'épicerie, pro-
visions en tout genre et satisfaction se-
ra donnée à toute personne qui fréquen-
tera ce nouvel établissement.

Les prix sont garantis être les plus
bas du marché.

M. Desrosiers s'engage à remettre
l'argent à tous ceux qui rapporteront
des marchandises qui ne seront pas sui-
vant les conditions de la vente.

Une visite à ce nouvel établissement
vous donnera pleine et entière satisfac-
tion. Dites-le à vos amis et n'oubliez
pas de venir me voir.

SMITH M. DESROSIERS

— La maison N. A. Guilbault & Cie,
informe ses maisons de commerce, les
hôteliers et le public en général, qu'ils
vendent la célèbre bière McCarthy qui
est l'une des meilleures dans le marché,
à raison de 75 cts la douzaine, (à la
caisse), et nous nous engageons à dé-
livrer notre marchandise par le C. P. R.,
sans charge extra aller et retour, ou 80
cts la douz. ; 3 bouteilles pour 20 cts
Prenez en note et essayez-les. N'oubliez
pas que nous avons toujours en vente
des bons vins canadiens, que nous vous
offrons à 60c, 75c et \$1.00 le gallon.

Nous sommes aussi agents pour les
gins "Key Brand" en gros et en détail.
Ces qui ont besoin de raisin pour
faire le vin, ainsi que des pommes pour
stock d'hiver, pourront s'adresser à N. A.
Guilbault & Cie.

— Le public du district et de la ville
de Joliette, est prié de prendre note
que M. H. J. LaDonneur, Chirurgien-
Dentiste, a ouvert un bureau au No 40
Rue Mansueu, Joliette, où il sera tou-
jours à la disposition des clients, les
mercredis, jeudis, vendredis et samedis
de chaque semaine.

Tous les lundis de chaque semaine,
il sera à St-Lin et à St-Jérôme le mar-
di.

PELLETERIES — Les acheteurs trou-
veront un bon choix chez Camille La-
brèche

Capots en chat sauvage
Capots en pelletteries de toutes sortes.
Manteaux en pelletteries de tous les
prix.

Le meilleur assortiment de casques.
Peaux de mouton de Perse gris et noir.

Hardes faites en quantité.
Marchandises d'hiver dans les der-
niers goûts.

Veuillez aller voir et vous convaincre
de la vérité.

15 nov. - 6f

Les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine guérissent la dyspepsie, l'indigestion et le mal d'estomac.

Si vous souffrez de dyspepsie et que vos vivres digèrent mal, mangez lentement,
ne prenez que les mets que vous pouvez digérer le plus facilement, buvez peu en
mangeant et après vos repas, prenez deux *Pilules Rouges*, et en même temps, prenez
la moitié d'un verre d'eau bien chaude, dans lequel vous ajouterez un quart de cuil-
lérée à thé de soda à pâte. Si vous suivez ce simple conseil avec patience et persé-
véance, les troubles dont vous souffrez disparaîtront, votre appétit deviendra meil-
leur et surtout les vivres que vous mangerez, au lieu de vous faire du tort, vous
renforceront et vous guériront.

Les témoignages suivants sont la preuve de ce que nous affirmons.

Témoignage de MADAME BRABANT :

" Lorsque je commençai à prendre les *Pilules Rouges*, je souffrais beau-
coup de faiblesse, d'indigestion et de vomissements. J'étais obligée de faire
la classe à cinquante enfants et il me fatiguait énormément de travailler.
" Les premières boîtes de *Pilules Rouges*, que je pris ne me firent pas
grand bien, mais au bout de quelques semaines, ma position commença à s'a-
méliorer et aujourd'hui, je puis dire qu'elles m'ont entièrement ramenée à la
santé. De faible que j'étais je devins forte et robuste, mon appétit s'améliora
et je pus manger ce que je voulais et digérer sans fatigue tout ce que je
prenais.
" Je continuai à prendre les *Pilules Rouges* jusqu'à la naissance de mon
enfant. J'eus une grossesse heureuse et une recouvrance sans accident.
" Je suis bien reconnaissante aux Médecins Spécialistes de la *Cie Chimique*
" que *Franco-Américaine* des bons conseils qu'ils m'ont donnés et je
leur donne la permission de publier ce témoignage, car eux seuls avec
leurs *Pilules Rouges* m'ont fait du bien.

" DAME ZÉPHIRIN BRABANT,
" Lorette, Manitoba."



La régularité des intestins est importante pour le bon fonctionnement de l'es-
tomac et les femmes qui souffrent de constipation devront prendre en même temps
que les *Pilules Rouges*, nos *Tablettes Purgatives*. Elles régularisent les intestins et
aident à la digestion.

Témoignage de MADAME LEBLANC :

" Je souffrais depuis deux ans d'un mal d'estomac qui m'avait rendue à bout.
" Je n'avais pas d'appétit et ne pouvais rien digérer. J'avais toujours l'estomac faible
et j'avais aussi des battements de cœur après mes repas et aussi lorsque je travail-
lais trop fort.
" Les *Pilules Rouges* et les conseils que me donnèrent les Médecins Spécialistes
" me firent un grand bien dès le commencement. Je pris aussi les *Tablettes Purgatives*.
" Je suivis ce traitement depuis deux mois et je fus bientôt gué-
rie de mes troubles.
" Aujourd'hui je suis parfaitement bien. Je mange ce que je veux. Je
dors bien la nuit et je puis faire tout mon ouvrage sans encourir les inconvé-
nients dont j'étais la victime auparavant.
" Je remercie les Médecins Spécialistes du trouble qu'ils se sont donné
pour moi et leur en suis bien reconnaissante.

" DAME ALFRED LEBLANC,
" Carleton, Bonaventure, P.Q."



Une emplâtre préparée par la *Cie Chimique Franco-Américaine*, appliqué sur le
creux de l'estomac, soulagera très souvent et même toujours cette douleur que les
femmes éprouvent lorsqu'elles souffrent de leur digestion et aidera beaucoup à
l'effet des *Pilules Rouges*.

Il est important que les vivres que vous mangez digèrent facilement, afin de
bien nourrir les autres parties du corps. Il n'y a pas de santé possible sans un bon
estomac. Les *Pilules Rouges* en aidant à la digestion de vos vivres feront de vous
des femmes fortes et bien portantes.

Témoignage de MADAME BREAU :

" J'ai employé les *Pilules Rouges* pour une faiblesse que je ressentais au
creux de l'estomac. J'attribue ma maladie aux fatigues que j'ai endurées lors
de la naissance de mon deuxième enfant. Il était malade et j'ai été obligée
d'en avoir soin avant d'avoir les forces nécessaires pour le faire. Mon appétit
était bien mauvais et je pouvais à peine digérer les vivres que je prenais. Mes
repas me restaient sur l'estomac et me faisaient beaucoup souffrir. J'étais aussi
constipée. Je dormais mal la nuit et me sentais toujours épuisée. J'ai éprouvé
du soulagement dès les premières boîtes que j'ai prises ; elles me donnèrent des
forces et le sang revint à mes joues. Je pus faire bientôt mon ouvrage sans
fatigue et manger ce que je voulais.

" Aujourd'hui je suis en parfaite santé et je vous donne la permis-
sion de publier ce témoignage afin d'encourager les femmes qui souf-
frent comme moi, à prendre les *Pilules Rouges* et à se guérir.

" DAME VICTOR BREAU,
" Upper Neguac, Northumberland, N. B."



AVIS A NOS PATIENTES. Nous attirons votre attention sur le fait très impor-
tant que nous avons retranché le nom du Dr. Codere
de tous nos remèdes. Nos *PILULES ROUGES*, seront donc connues à l'avenir sous le nom de :
PILULES ROUGES DE LA CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.
Pour le plus grand intérêt de nos patientes, nous avons cru faire ce changement, elles
devront donc comme par le passé, et plus que jamais, exiger que le nom de la *CIE CHIMIQUE*
FRANCO-AMERICAINE, soit sur chaque boîte, c'est le seul moyen d'avoir les véritables
PILULES ROUGES et de se guérir rapidement. Elles devront refuser comme imitation, toutes
PILULES ROUGES vendues de porte en porte et aussi celles vendues au 100 ou à 25c. la boîte.



Le papier est blanc imprimé en encre rouge.

Nous invitons aussi nos patientes à venir voir les Méde-
cins Spécialistes de la *CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE*, si elles désirent avoir plus de renseignements sur
leurs maladies ou sur le mode d'emploi des *PILULES*
ROUGES, ou de leur écrire ; les consultations, personnelles
ou par lettres données par nos Médecins sont absolument
gratuites et ne pourront manquer d'être utiles aux femmes
qui souffrent et veulent se guérir. Nos *PILULES ROUGES*
se vendent 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, envoyées par
la maille au Canada et au Etats-Unis sur réception du
montant.

Adressez vos lettres comme suit :

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

Dépt. Méd. No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

— Si votre enfant est
maigre et pleure à tout pro-
pos, s'il grince des dents la
nuit, s'il a le ventre ballonné,
si sa digestion se fait mal et
qu'il vomisse souvent, don-
nez-lui les *TABLETTES SANTOMEL*.
Pour les Vers car il ne pren-
dra pas de mieux avant que
vous l'en débarrassiez.

A vendre chez tous les pharma-
ciens ou expéditeurs au Canada et
aux Etats-Unis sur réception de
50c. Adressez Compagnie Chimique
Franco-Américaine, 274 rue
St-Denis, Montréal, Can.

E. W. Grove
Cette signature est sur chaque boîte des
Tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE.
Le remède qui guérit le rhume en un jour.

Demandez les bonbons Klon-
dyke de la nouvelle Manufacture
de Biscuits de M. D. P. Riopel, Jo-
liette.

**L'IVRESSE PEUT ÊTRE
GUÉRIE.**
SI VOTRE MARI, FRÈRE,
PÈRE, ou quelqu'un de votre fa-
mille est affligé de la maladie de
l'ivresse, nous avons un remède in-
faillible qui peut être administré
au malade à son insu. Demandez
des détails et envoyez un timbre
de 2 sous pour la réponse. Ecrivez
en anglais seulement. Adresse :
Dr W. H. Saunders & Co., Station
C, Chicago, Ill.

Cook's Cotton Root Compound
Est employé avec succès tous les mois
par au-delà de 10,000 femmes. N'effec-
tuez pas d'acheter à votre pharmacien
le *Cook's Cotton Root Compound*. N'en
prenez pas d'autres, car tous les mélanges, pilules
et imitations sont dangereux. Prix, No. 1, \$1.00
la boîte ; No. 2, 10 degrés plus fort, \$3.00 la boîte.
No. 1 ou 2 envoyés sur réception du prix et de
deux timbres de 10c. The Cook Company,
Windsor, Ont.

Cook's Cotton Root Compound
est vendu à Joliette, par J. T. Gaudet,
pharmacien.

— On trouvera une bonne maison de
pension privée, au No 49 rue St-Louis,
Joliette.

**PACIFIQUE
LE CANADIEN**

AU PUBLIC VOYAGEUR

Les personnes qui désirent visi-
ter le Nord-Ouest Canadien et le
Manitoba, pourront avoir tous les
renseignements et des Billets à nos
bureaux.

Nous vendons aussi des billets de
colon pour les régions des Lacs
St-Jean, Nipissing et Temiskam-
ing. (Terres boisées).

Nous en avons aussi pour tous
les points des Etats de la Nouvelle-
Angleterre et des Etats-Unis.

Venez nous voir et vous serez
satisfaits.

PROVOST & PICHE
Agents.

QUEBEC LE RHUME EN UN JOUR
Tablettes "Laxative Bromo Quinine".
Les Pharmaciens rendent le prix, 25c.,
si elle ne guérissent pas. Signature
R. W. Grove sur chaque boîte.

CHEZ ALEX. RIVARD.

FOURRURES ! FOURRURES !

N'oubliez pas que c'est chez nous que l'on trouve le
plus beau choix de fourrures qu'il y ait à Joliette.

COLLETS ! PELLERINES !

Nous venons de recevoir un lot splendide de collets à
la dernière mode ;

Les patrons sont magnifiques,
Le fini des plus parfaits,
Le prix des plus bas.

Nous ne parlons pas de nos

Pardessus en Chat Sauvage ;

Tout le monde les connaît, mais ce que nous avons cette
année est encore supérieure.

ALEXANDRE RIVARD.



**LETTRES DE CREANCE
DE LA CHAUSSURE . .**

Sur chaque chaussure "Slater" l'on trouvera
un coupon, donnant les éléments constitutifs de la
chaussure.

Il dit quel est le cuir employé dans sa fabri-
cation, à quel usage elle est adaptée, et quel soin on doit
en prendre.

Il donne le numéro d'enregistrement de la chaussure, par lequel
les fabricants peuvent la retracer jusqu'à son origine, et si elle ne répondait
point à leurs promesses, rendre bonne la garantie.

Les chaussures "Slater" peuvent être reconnues par ce coupon et
par le nom et le prix marqués sur la semelle. Chaque paire "Goodyear
welted," \$3.50 et \$5.00.

AZARIE BOUCHER, Seul Agent pour Joliette.

MAGASIN D'UN SEUL PRIX

Grande Chance aux Acheteurs.

G. C. M. COUTU,

Depuis plusieurs années commis à l'emploi de l'importante maison de
M. Camille Labrèche et qui s'est acquis une forte expérience dans le
commerce de nouveautés et de marchandises sèches, informe le public
qu'il a fait l'acquisition du

Fonds de commerce de feu M. S. Piquette

A DES **CONDITIONS TRES AVANTAGEUSES**

Ce qui permettra à M. Coutu d'offrir de grands avantages à ceux
qui voudront bien faire une visite à son magasin ; tous y trouveront
leur profit et économiseront beaucoup d'argent.
Voici une liste de quelques articles qui vous démontreront la mo-
dicité des prix :

Indienne de 8 et 10 cts. pour 6 cts ;
Coton à tablier, 33 pouces de largeur, valant 8 cts pour 6 cts ;
Flanellettes splendides, pour 5 cts la verge ;
Melton à robe, double largeur, valant 25 cts pour 15 cts ;
Shirting valant 12 cts pour 8 cts ;

TWEED, BEAVER ET SERGE, AU PRIX DU GROS.

Un grand lot de coupons à sacrifice.

PLUSIEURS CAISSES DE MARCHANDISES NOUVELLES.

Etoffe à costume pour dames, crêpon noir, net à rideaux, soieries,
peaux de mouton de Perse pour casques et manteaux, ainsi qu'une
quantité de fourrures de toutes sortes, casquettes en draps et velours,
vaises en tous genres, etc., etc.

M. G. C. Moise Coutu, invite respectueusement ses connaissances
et ses amis à lui faire une visite et à l'honorer de leur patronage.

La place est bien connue, c'est à l'ancien magasin de feu S.
Piquette.

No 18 Place Lavaltrie,
JOLIETTE.

LES CHEVEUX GRIS . . .

REPRENNENT LA COULEUR

NOIRE DE LA JEUNESSE

Et acquièrent avec le

Restaurateur de Robson,

UNE SOUPLESSE ET UN LUSTRE
ABSOLUMENT INCOMPARABLE.

En vente partout à 50 cts la bouteille.

J. T. GAUDET, Pharmacien,

JOLIETTE. P. Q.

CHOSSES ET AUTRES

La dernière récolte de blé au Manitoba a donné un rendement de 35,000,000 de minots.

A l'occasion de la fête de son accession au trône, le roi Victor Emmanuel a libéré 40,000 prisonniers et commué la sentence de 40,000 autres.

Les dépenses de la guerre Sud Africaine s'élèvent probablement au chiffre de \$100,000,000 ou \$500,000,000.

La situation est des plus mauvaises au Transvaal. Les Boers semblent vouloir prendre les anglais par la famine.

Alphonse XIII a été proclamé roi d'Espagne en venant au monde. On ne peut citer qu'un autre exemple d'un règne commençant avec la vie : celui de Jean Ier, roi de France en 1316 et qui d'ailleurs mourut à l'âge de cinq jours.

La Tennessee a été visitée, mercredi dans la nuit, par la plus terrible tempête, qui ait jamais eu lieu dans cet état. Plus de cinquante personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées, tandis que les dommages à la propriété sont considérables.

Un progrès marquant

A l'exemple des grandes villes du Canada et des Etats-Unis, la ville de Joliette aura, elle aussi, son magasin de marchandises à 10 cts et 25 cts.

A cette fin M. Albert Gervais, libraire, imprimeur et marchand de vaisselles s'est entendu avec plusieurs importateurs Canadiens, Anglais et Américains, afin d'avoir constamment en vente à son établissement les plus hautes nouveautés et les marchandises les plus recherchées, qu'il exhibera et offrira en vente pour 10c et 25c.

Déjà, il a reçu pour le commerce d'automne, environ 3,500 articles différents, fin de siècle à des prix vraiment étonnants. Il informe le public du District de Joliette qu'il vient d'installer dans les vitrines de son magasin, un résumé de tous ces articles de commerce, et qu'il vient de doter la ville d'un magasin qui peut rivaliser avec avantage, pour la beauté, l'élégance et la richesse des articles, et la modicité des prix avec ceux des grands centres, tant du Canada que des Etats-Unis.

A cette fin, il exhibe dans une de ses vitrines, un échantillon d'une foule de marchandises en tout genre, qu'il offre en vente pour 10 cts chacun. Dans l'autre vitrine de marchandises expressément nouvelles, bien assorties, d'une richesse remarquable pour 25 cts.

Que ceux qui visitent la ville de Joliette, s'arrêtent quelques instants, devant les vitrines de ce magasin, et nous sommes persuadés qu'ils trouveront là de quoi satisfaire leur goût.

Que ce magasin soit donc le rendez-vous général de la population. Les visiteurs comme les acheteurs seront les bienvenus.

Dans chaque vitrine au-dessus des objets, est inscrit en lettres argentées sur miroir bisauté, le prix des articles pour chaque vitrine. Venez examiner les articles qui y sont exhibés.

Comme par le passé, vous trouverez à cette établissement tous les articles de librairie, tels que : livres de prière depuis 5 cts à \$3.00; statues de toutes sortes, chapelles, médaillons, crucifix, images de toutes grandeurs, moulures pour cadres, de toutes les sortes, et à une heure d'avis l'on y fabrique des cadres de toutes grandeurs, au-delà de 60 échantillons de moulures y sont installés.

Les livres en usage dans toutes les écoles, et les communautés religieuses, en gros et en détail, sont offerts en vente au même prix qu'à Montréal; fournitures de bureau très variées, livres blancs de tout format, crayons de tout genre, encres de toutes les meilleures marques de commerce, enveloppes de toutes les grandeurs et qualités, tapisseries depuis la plus commune aux plus hautes nouveautés, albums, depuis 25c à \$3.00; miroirs, du plus petit au plus grand, porte-monnaies, cahiers de poches; en un mot, tout ce que peut contenir un magasin bien varié et digne de la population du District de Joliette.

Plusieurs caisses de jouets viennent d'être reçues des meilleures maisons de l'Allemagne.

N'oubliez pas que ce magasin est toujours pourvu d'un assortiment considérable de vaisselles de toutes sortes, cristaux de tout genre, lampes de tous les prix, sets de chambre, sets à dîner, cabarets depuis 10c à \$1.00; Pots à fleurs, pots à beurre de toutes les grandeurs, en un mot, c'est là que vous trouverez le plus grand choix de la ville de Joliette, et que vous paierez le meilleur marché.

Une visite vous convaincra de la vérité. Ce magasin ne peut être surpassé par aucun de la ville.

AUTOMNE ET HIVER 1900

MODES !

PELETERIES,



FOURRURES,

MANTEAUX FAITS.

M. J. A. LAROCHELLE

Désire faire connaître à sa nombreuse clientèle que toutes les marchandises achetées pour le commerce d'automne et d'hiver, sont maintenant en magasin et que dans les divers départements de

PELETERIES,

MANTEAUX FAITS,

ETOFFES A MANTEAUX

ETOFFES A CAPOTS,

Rien n'a été épargné pour le rendre aussi complet que possible.

LE DÉPARTEMENT DES CHAPEAUX, pour dames et demoiselles est toujours sous la charge de madame W. BÉLISLE, qui s'en occupe avec beaucoup d'attention et intéresse à certainement les personnes qui voudront bien lui faire une visite. Tous les semaines arrivent de nouvelles marchandises dans ce département.

LES MANTEAUX FAITS en feutre, bouclé, beaver, cheviot, noir et couleur, sont tous importés, et des formes les plus récentes. C'est maintenant le temps de faire votre choix pour un joli manteau d'automne et d'hiver.

LE DÉPARTEMENT DE FOURRURES est aussi complet qu'on peut désirer à Joliette : capots et manteaux de chats sauvages, capots et manteaux Walleby, Astracan, etc., etc.; robes de peaux de chèvre, grise et noire, pour voitures; peaux de mouton de Perses, noire et grise, les plus belles dans Joliette; casques en loutre, castor, seal, moutons gris et noir, ainsi que les casquettes, le plus grand choix possible.

Pour ce qui a rapport aux étoffes pour capots et manteaux, costumes de dames, il y en a pour tous les goûts; et ces différentes marchandises ayant été achetées des meilleures fabriques, le goût et les prix ne laissent rien à désirer.

Votre visite sollicitée.

J. A. LAROCHELLE,
Bell Téléphone No 31. 12 PLACE LAVALTRIE,
JOLIETTE.

Shawinigan Falls, P.Q.

LA CITE ELECTRIQUE DU CANADA.

Shawinigan Falls, est située sur les rives de la rivière St-Maurice, à une distance de 21 milles de la ville de Trois-Rivières. On peut s'y rendre, soit par le Pacifique Canadien, soit par le chemin de fer du Grand Nord. A toute personne cherchant

UN EMPLOI, OU A S'ETABLIR,

opportunités sans pareilles, dans la ville manufacturière dont l'importance et la prospérité est la plus rapide de tout le Canada.

La ville possède toutes les améliorations modernes : deux Eglises, Ecoles, Bureau de Poste, Magasins, Bureau d'Express, Bureau de Police, Téléphone, Téléphone Bell, Lumière Electrique, Service d'Incendies, Bateau à Vapeur, Succursales de banques d'Ottawa et de Québec.

SERVICE DE CHARS ELECTRIQUES.
"CASCADE INN," un des plus beaux hôtels de toute la Province de Québec.

Le tout à une distance de 15 minutes des magnifiques Chutes de Shawinigan, le Niagara de l'Est.

TERRAINS à bâtir de premier choix, situés dans le centre de la ville, en vente avec facilités de paiement.

Les lots vendus depuis le Printemps de 1900, ont atteint 50 pour cent, de plus de valeur.

La construction de diverses usines et la mise en opération de diverses industries, actuellement établies dans la ville, assurent un emploi continu, ainsi que de bons salaires à tout homme capable et industrieux.

Pour cartes, plans, et autres détails, s'adresser à la

SHAWINIGAN WATER & POWER CO. Shawinigan Falls, P.Q.

AU PUBLIC

Les citoyens des comtés de Montcalm et Joliette qui désirent se procurer de bonnes voitures d'hiver, bien faites, élégantes et solidement construites ne doivent pas oublier qu'en s'adressant à M. Sinaï Lavigne, carrossier de Montcalm, P. Q. ils pourront se procurer toutes sortes de voitures et à des prix défiant toute compétition.

Monsieur Lavigne est en état de donner pleine et entière satisfaction à toute personne qui voudra bien visiter son établissement. Monsieur Lavigne représente les meilleures fabriques du Canada, telles que la Canada Carriage Co., de Brockville, Ont., et la Cie. J. B. Armstrong, de Guelph, Ont. Toutes ces voitures sont construites avec des matériaux de 1ère classe et faites par des ouvriers habiles.

Monsieur Lavigne est comme par le passé, entrepreneur de pompes funèbres, et offre en vente des cercueils de tous les prix, et promet un service parfait.

Demandez les biscuits de la nouvelle Manufacture de M. D. P. Riopel, Joliette.



Un bon
Tonique
Reconstituant

Wilson's
Invalids'
Port, ...

Vin Oporto de Wilson pour invalides
Prescrit par tous les principaux médecins

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.

En vente à Joliette, chez N. A. Guilbault & Cie.

CHEMIN DE FER
Boston & Maine

Ligne la plus courte, la plus rapide et les plus bas prix pour les passagers et le fret pour New-York, Portland, Old Orchard, Boston, Lowell, Manchester, Nashua, Concord, Lynn, Salem, Lawrence, Haverhill, Chicopee, Holyoke, Springfield, Worcester, Fall River, Providence, New-Bedford, Pawtucket, Woonsocket, etc., etc.

Départ St-Gabriel de Brandon 5:45 A. M. 5:15 P. M.
St-Paul de Valin 6:45 " 6:05 "
Joliette 6:45 " 6:05 "
Arrive Manchester, N. H. 6:27 P. M. 6:42 A. M.
Nashua 6:53 " 7:08 "
Worcester 7:23 " 7:38 "
Lowell 7:58 " 8:13 "
Boston 8:00 " 8:20 "

Via Canadian Pacific, Newport, Vt., et le Boston & Maine.

Trains directs de Montréal sans changement.

Les expéditeurs de foin pour Boston et les places de la Nouvelle Angleterre y trouveront leur intérêt en consultant leur foin via Newport Vt., et le Boston & Maine. Ceux qui font l'exportation du foin en Europe pourront obtenir les plus bas prix du fret en s'adressant au soussigné.

Demandez vos billets de passage et consignez votre fret via le Boston & Maine.

Pour autres informations s'adresser à

Armand Lalonde
Agent canadien des passagers et du fret.
138 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

A nos Abonnés

Vous tous lecteurs qui désirez rappeler à votre mémoire, le souvenir de vos parents et amis, nous vous conseillons de profiter des avantages que vous offre L'ETOILE du Nord de vous fournir pour la modique somme de \$1.25 un bon portrait au crayon de 16 x 20 ou avec un magnifique cadre de 6 1/2 pouces de largeur de 4 couleurs différentes pour \$2.75, ouvrage exécuté par des artistes de renom et à votre entière satisfaction.

Pour cela, faites nous parvenir votre portrait sur zinc ou sur carte et nous vous garantissons de remplir vos commandes promptement, et nous sommes convaincus que vous en serez satisfaits. Si toutefois vous n'avez que des portraits sur lesquels il y a plusieurs personnes ensemble ils seront détachés l'une de l'autre et celui de votre choix sera exécuté fidèlement. Ceux qui ont déjà eu l'avantage de venir examiner attentivement le fini et la perfection de ce travail devront se hâter et profiter de cette offre avantageuse.

Si vous venez à nos bureaux, faites nous le plaisir de venir examiner l'échantillon maintenant exhibé et nous sommes certains que vous placerez vos commandes de suite.

VIN de
QUININE
CAMPBELL

Guérit les Rhumes
Rend le Sommeil
Restore les Forces

UN TONIQUE IDEAL

K. CAMPBELL & CIE, Mfrs, Montreal

A VENDRE

Une propriété située dans le village de St-Alphonse, comté de Joliette, actuellement occupée par M. A. Lanoie, est offerte en vente à très bon marché. Pour plus amples informations, s'adresser à M. J. T. Rowan, 22 rue Vallée, Montréal, ou à M. A. Oubien, N. P., Joliette.

Méfiez-vous des
Fièvres Typhoïdes

Armez-vous pour combattre les microbes de cette terrible maladie.

Les fièvres typhoïdes, cette affreuse maladie dont les conséquences sont trop souvent funestes, sont presque à l'état d'épidémie. Voilà donc le moment plus que jamais de faire usage du

VINS MICHEL

qui est le meilleur préservatif des fièvres, car il purifie et enrichit le sang et lui donne la force nécessaire pour combattre le germe de la maladie. Prenez garde, l'expérience a prouvé qu'en temps d'épidémie ce sont les faibles, les débiles et les anémiques qui donnent le plus grand nombre de victimes.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord
Dépositaires aux Etats-Unis: Weeks, Potter & Co., 300 rue Washington, Boston, Mass. Walter Coran, 109 Bloor Island Ave, Chicago, Ill.

JOHN LABATT
LONDON CANADA
ALE & STOUT

Les Meilleurs Breuvages

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San Francisco, Cal., 1894.

Surpassent sous tous rapports, tous les concurrents du Canada et des Etats-Unis, et ont obtenu HUIT AUTRES MEDAILLES en Or, en Argent et en Bronze, aux grandes Expositions Universelles.

Prix spéciaux au Gros.
ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE.

Téléphone au No 41.
S. P. CHAMPOUX, Epicier, Provisions,
Vins et Liqueurs
28 nov. 99 1an SEUL AGENT A JOLIETTE.

C'est déjà bien assez triste de ...
VIEILLIR.

On rend aux cheveux la couleur, l'éclat et la souplesse de la jeunesse avec le RESTAURATEUR DE ROBSON dont la réputation est faite au Canada comme aux Etats-Unis. Tous les marchands de gros en tiennent en dépôt. Or, on peut au besoin adresser ses commandes au propriétaire,

J. T. Gaudet, Pharmacien,
JOLIETTE.
EN VENTE PARTOUT A 50 CENTS LA BOUTEILLE.

Banque d'Hochelaga.

BUREAU PRINCIPAL : - Montréal
Capital versé \$150,000
Réserve \$680,000.

DIRECTEURS :
F. St Charles, Président; R. Bickel-dike, Vice-Président; C. Chaput, Hon J. D. Roland J. A. Vaillancourt M. J. A. Pendergast, Gérant général, O. A. Giroux, Assistant-général, O. E. Dorais, Inspecteur

Département d'épargne : au bureau principal et aux succursales. — Correspondants

LONDRES, ANGLETERRE. — Les agences du Crédit, Lyon: — Crédit industriel et commercial, Comptoir National d'économie de Paris.
PARIS, FRANCE. — Crédit Lyonnais Comptoir National d'Escompte, Crédit Industriel et Commercial, Société Générale.

NEW YORK. — National Park Bank, The Nations City Bank of New York, Importers and Traders National Bank, Landenberg, Thalmann & Co, Heidelberg, Ickelheimer & Co.

CHICAGO. — National Live Stock Bank, Illinois Trust and Savings Bank.
BOSTON. — Third National Bank, National Bank of Redemption, International Trust Co.

SUCCURSALES :
Québec, Trois-Rivières, Joliette, Sorel, Valleyfield, Sherbrooke, Louisville, Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Manitoba, Montréal 1376 St-Catherine et 1756 St-Catherine, près St-Jacques et 2204 Notre-Dame ouest, Hochelaga et St-Henri, Montréal.

Collections dans tout le Canada, aux taux les plus bas.

Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde. 120-1a

Joliette, 31 mai 1900

M. J. A. E. GAUVIN,
Pharmacien

MONSIEUR,
Il me fait vraiment plaisir de recommander votre sirop d'Anis, pour les enfants, il est certainement ce qu'il y a de mieux sur le marché.

Prix 25 cents la bouteille.
J. H. RENAUD,
Marchand.

Ce sirop est en vente partout.

Encouragez nos Adhéquents.

BIERE

RT

PORTER

DE

JOHN LABATT,

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

LONDON.

Maladies Intimes.

Grand nombre de malades ont une répugnance bien naturelle à dire la nature de leur mal. Les maladies particulières aux femmes comptent principalement nombre de ces affections. La jeune fille, l'épouse, la mère, n'aiment pas à en faire l'aveu, pas même au médecin de la famille. Le Dr J. Larivière, l'inventeur renommé du "Regulateur de la Santé" ou femme "Female Plaster" a prévu ce cas. Il envoie sur demande une liste de questions imprimées et la malade peut aussi suivre un traitement scientifique tout en gardant le secret des maladies. Les fameux spécifiques du Dr Larivière sont reconnus pour leur efficacité infaillible chez la femme. Ils soulagent instantanément et donnent la guérison radicale dans le plus bref délai. Les médecins les recommandent à des milliers de certificats attestent leurs meilleures propriétés. Prix spéciaux dans les principales pharmacies, \$1.00 et 25cts ou écrivez au Dr Larivière, Manville, R. I.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

Biscuits de Toutes Sortes

CONFISEUR

EPICERIE GENERALE

(En gros seulement)

No 54 Rue St-Charles, Brompton

JOLIETTE, P. Q.

Téléphone No 11.

M. L. Z. Magnan désire remercier bien sincèrement le public en général pour l'encouragement constant que son établissement a reçu depuis sa fondation. M. Magnan tient aussi à informer ses pratiques et le public qu'il continuera sa manufacture de biscuits de toutes sortes et sa confiserie au même endroit.

Son assortiment augmente chaque jour et ses articles sont de première classe. M. Magnan tient de plus un fonds général et complet d'épicerie de premier choix et les marchands de la ville et de la campagne trouveront des avantages réels en allant faire leurs achats à son établissement.

Les prix seront les mêmes et aussi bas que ceux de Montréal.

Service prompt et poli; attention immédiate; ordres remplis et expédiés sans retard.

Envoyez une fois et vous serez si bien servis que vous y reviendrez toujours.

LA BONNE PLACE...

— Pour se procurer de la —
Marchandise de 1ère Classe

Tel que : —
ACCORDEONS, VIOLONS,
ARCHETS, CORDES DE VIOLONS,
ARCANSON, MANDOLINES,
GUITARS, FLUTES, PICCOLOS,
MUSIQUE A BOUCHE,
CONCERTINAS, VIOLITONS,
INSTRUMENTS EN CUIVRE, ETC.,
Joujoux d'enfants, Poupées,
Services de vaisselles, chevaux,
Ballons et caoutchouc, collodion et caoutchouc,
Tasses avec sucrapes en fer-blanc,
Pots en faïence, en fer-blanc,
Complètes à l'usage pour messieurs, ainsi que pour dames en grandes variétés, etc.

Sacs de voyage, Valises en zinc et en cuir

Dépôt principal pour le "GLOBE PUTZ EXTRACT"

H. TRESTER

253-255 Rue St. Paul

Coin de la rue St-Vincent, MONTREAL

Année 1901

J. S. AYBRAM,

Ancien propriétaire vinicole du département de l'Hérault (France)

Offre des VINS de sa fabrication, purs et sains, gratuits sans addition d'alcool, ce qui fait une boisson de tempérance.

VIN STE-EMILIE

ORDINAIRE.....\$1.00
MUSCATEL.....1.25
OPORTO.....1.50
ALICANTE.....1.50
MALAGA.....2.00
MALVOISE.....2.50

Les VINS DE STE-EMILIE recommandés tant par leurs qualités que par leur pureté, sont garantis purs et sains.

Ces VINS sont garantis purs et sains, gratuits sans addition d'alcool, ce qui fait une boisson de tempérance.

force et vigueur aux personnes faibles.

J. S. AYBRAM, Vigneron, Ste-Emilie, France

Bureau et caves, 45 rue St-Gabriel, MONTREAL

POUR LES ENFANTS

SANS SOMMEIL

On d'une dentition difficile, que les enfants soient bien nourris, que le SIROP CALMANT DU DR FRD J. DUBOIS est très utile. Il agit sur le système nerveux, procure aux enfants un sommeil calme et réparateur. Il rend la dentition facile et calme les coliques.

EN VENTE PARTOUT

Dépôt : 1157 Rue St-Laurent, MONTREAL.